

FORMATION :

« Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices »

(Cultures pérennes)

VERNEGUES (13), Lundi 20 et mardi 21 novembre 2017

Objectif de la formation :

Cette formation vise à mieux comprendre le fonctionnement des sols agricoles par l'observation des plantes adventices et de la végétation naturelle d'une parcelle, afin d'en optimiser la conduite agronomique.

Avec :

Lionel BUNGE, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à SARL **Promonature** (Fondée par Gérard Ducerf).

Où ?

Domaine Château Bas (vignes enherbées), à Vernègues
→ Plans d'accès envoyés à l'inscription.



Contexte :

Le sol est la base de toute production agricole. Il est d'autant plus important en agriculture biologique qui s'interdit toute fertilisation minérale d'origine chimique. Les plantes issues des sols sont des indicateurs de ce dernier. En effet, si celui-ci est asphyxié, appauvri, érodé ou au contraire, riche, avec une bonne rétention d'eau, la diversité des plantes et leur densité sont révélatrices de ces caractéristiques. Il est donc important de savoir reconnaître les plantes, connaître leur biotope et savoir les interpréter pour connaître et diagnostiquer un sol.

Programme :

1^{er} jour

Matin (10h-13h) :

PLANTES et EVOLUTION

- Notion d'évolution, initiation à la science botanique

ECOLOGIE et BIOLOGIE

- Notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices

LIENS PLANTES et SOL

- Savoir d'où vient la plante pour apprendre ce qu'elle nous indique sur un sol
- Présentation de cas concrets d'évolution de la flore

Après midi (14h-18h) : PRATIQUE DE TERRAIN

- Détermination des biotopes secondaires
- Reconnaissance des familles et espèces bio-indicatrices
- Relevés botaniques de terrain

2^{ème} jour :

Matin (9h-12h) :

PLANTES ET PRATIQUES CULTURALES

- Influences des pratiques (labours, enherbement, BRF)
- Présentation de cas concret

METHODOLOGIE du DIAGNOSTIC de SOL

- Méthode et étapes du diagnostic de sol
- Echelle de valeur en bio-indication

Après midi (13h-17h) : REALISATION de DIAGNOSTICS

- Sortie sur le terrain et mise en pratique du diagnostic

ANALYSE et INTERPRETATION

- Mise en commun et premières analyses des diagnostics réalisés



Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Le travail en salle alternera avec les visites de parcelles

Promonature utilisera divers supports de formation : Paper Board et vidéo-projecteur

Les stagiaires devront se munir de matériels pour prendre des notes, et s'équiper pour aller sur le terrain.

Infos pratiques :

Repas de Midi : Restaurant ou plateau repas (à définir ultérieurement) → 15 € par jour de formation, payables par chèque à l'inscription (encaissé après réalisation).

Tarifs et prises en charge :

- Pour les **agriculteurs et porteurs de projets d'installation**, le fonds VIVEA prend en charge **l'intégralité des frais pédagogiques**. Seul reste à votre charge le repas : **15€ par jour** de formation
- Pour les **salariés, techniciens et conseillers agricoles** : **350 € + repas** (15€ par jour de formation). Le coût de la formation peut être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez pour vos droits individuels à la formation.
- Autre participants (particuliers, professionnels sans possibilité de prise en charge...) : nous consulter

Service de remplacement (Bouches-du-Rhône) : 04 42 96 15 89 ; www.servicederemplacement.fr.

POUR PLUS DE PRECISIONS SUR CETTE FORMATION :

Rémi VEYRAND, animateur-coordonateur Agribio13

04 42 23 86 59 / agribio13@bio-provence.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : Raison sociale :

Adresse :

Code postal/ville :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance :/...../..... Diplôme le plus élevé obtenu :

Votre statut : Chef d'exploitation/porteur de projet (production :)
 Cotisant solidaire
 Salarié agricole Technicien, conseiller agricole autre, précisez.....

Je m'inscris à la formation « Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices (cultures pérennes) » en tant que :

Agriculteur/porteur de projet : Frais pédagogiques pris en charge par VIVEA

→ Joindre un chèque de **30 €** par personne à l'ordre d'Agribio 13 pour les repas.

Nouveaux installés/porteurs de projet : joindre une attestation de contributeur VIVEA ou une attestation de démarche d'installation ou une attestation d'affiliation MSA

Autre participant

→ Joindre un chèque de€ à l'ordre d'Agribio 13*.

Prise en charge possible pour les salariés, conseillers ou techniciens agricoles (OPCA, FAFSEA...).

** Voir tarifs en page précédente. Les chèques ne seront encaissés qu'après la formation. Si l'aspect financier pose problème, n'hésitez pas à nous contacter.*

Bulletin à renvoyer complété, accompagné du paiement (le cas échéant)

avant le 15 novembre à :

AGRIBIO 13

Maison des agriculteurs – 22, av. rue Henri Pontier

13626 Aix en Provence Cedex 1

agribio13@bio-provence.org

Vos attentes/suggestions :

Quelques détails sur votre activité (productions, surfaces, AB ou autre démarche qualité, état d'avancement projet installation/conversion...) :

.....
.....
.....

Souhaitez-vous qu'un thème ou une problématique en particulier soit abordée durant la journée ?

.....
.....
.....

Quel est votre niveau de connaissances sur les notions de bases (botanique, agronomie, étude des sols...) ?

.....
.....
.....

Menez-vous des essais/expériences en la matière dans le cadre de votre activité ?

.....
.....
.....

Avez-vous une/des suggestions concernant le déroulement de la journée ?

.....
.....
.....

Autres remarques :

.....
.....
.....

Ces éléments seront transmis au formateur en amont de la formation pour adapter au mieux le contenu à vos besoins. Ils peuvent rester anonymes si vous le souhaitez.

A retourner de préférence scanné, par e-mail.